

FLAMBEAU

des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N°0436 du Jeudi 04 Février 2016 PRIX : 250 F CFA

Six mois après sa prise de fonction, l'équipe Klassou se morfond dans la sédentarité

P.5

Sélom Klassou, PM

Un remaniement ministériel s'impose

Eligibilité au Programme Millénium Challenge Account

Le Togo sur le Seuil "Threshold" va à la conquête du "Compact"

P.3

Management et Banque
Zoumarou Wallis, nouveau
Directeur Général de BSIC-Togo

P.5

Editorial

Le langage fiscal en berne

P.3

Politique

Remue-ménage dans les représentations du pouvoir central

P.4

De nouveaux préfets nommés



Payadowa Boukpepsi, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales

Inter/CPI

Procès Gbagbo- Blé Goudé une semaine après

P.6

Le grand déballage



Charles Blé-Goudé

Sport

Congrès électif à la Ftf

Les candidats à la recherche de la bonne formule

P.7



Lt-Col Akpovy Kossi

Wona Germain

Dobou Gerson



Zoumarou Wallis

CARTE D'INVITATION
*L'Association EYADEMA
et Amis de FAURE*
*en Guinée en collaboration
avec la communauté*
*Togolaise organisent une
cérémonie en la Mémoire*
du Père de la Nation Togolaise
Feu GNASSIMGBE EYADEMA
à l'occasion des 11 ans de
son décès le Vendredi 5 Février 2016
à partir de 15h00 au palais du peuple



**Feu
GNASSIMGBE EYADEMA
2005 - 2016**



**Association
EYADEMA et Amis
de FAURE en Guinée**

**L'AN 11 DU DECES DU PRESIDENT
GNASSIMGBE EYADEMA 5 FEVRIER 2016**

Programme:

- * 15h00m-15h45mn : Accueil et Installation des Invites
- * 15h45-15h55mn: Prière d'ouverture (Chret et Musul), exécution des hymnes nationaux par la jeunesse Togolaise
- * 15h55-16h15mn : Présentation du programme
- * 16h15-16h20mn : Prestation BCBG
- * 16h20-16h35mn : Prestation de la jeunesse Togolaise
- * 16h35-16h50mn : Prestation de Féfégnaïen Kamissoko
- * 16h50-17h05mn : Prestation de Amadou Sodia
- * 17h05-17h20mn : Prestation de djély kany Fanta
- * 17h20-17h40mn : Projection vidéo de la vie du feu Président EYADEMA
- * 17h40-17h45mn : Discours de bienvenue par la communauté Togolaise en Guinée
- * 17h45-17h50mn : Témoignages des amis du feu Président EYADEMA
- * 17h50-17h55mn : Discours de l'Etat Guinéen
- * 17h55-18h05mn : Photos de famille.
- * 18h05-18h50mn : Colation et fin de la cérémonie

AVIS DE VENTE IMMEUBLE

Est mis en vente, un immeuble avec titre foncier sis à Hedzranawoe, non loin de l'Aéroport. La bâtisse est de trois (3) niveaux.

Un rez-de-chaussée comprenant 2 chambres + 1 salon + 2 WC et douche, une cuisine + 1 boutique + 1 bureau avec 2 garages de 7 à 8 voitures.

Le premier étage dispose de deux couloirs. Le premier comprend 4 chambres avec WC + 1 salon + 1 cuisine + 1 terrasse + balcon. Le second dispose de 1 salon + 1 salle à manger + 2 chambres avec WC et Douche + 1 cuisine + 1 WC visiteur.

Au deuxième étage, se trouvent un grand salon + 1 chambre avec WC et Douche + 1 Bar avec une vue sur la terrasse + 1 grande terrasse avec vue sur le premier étage. L'ensemble de l'immeuble est couvert avec une dalle en pente.

Derrière l'étage, se trouve également une villa composée de 4 chambres + 1 couloir + 1 couloir + 1 WC et Douche.

Pour toutes informations, contacter les numéros ci-dessous:

Togocel : (00228) 91 69 69 13

Moov : (00228) 98 58 13 42

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



EDITORIAL

Le langage fiscal en berne

« Les vieilles habitudes ont la peau dure », dit-on souvent. Les séquelles de la crise sociopolitique que le Togo a traversée dans les années 90 avec en toile de fond, la suspension par les partenaires financiers, des aides et appuis budgétaires au pays, situation exacerbée par une grève générale illimitée, courent toujours.

Ce fut évident à ce point que la situation contraignante imposée à l'Etat et aux populations a fait perdre certains réflexes, notamment les exigences fiscales.

Cette réalité est revenue avec les réformes économiques qui font grincer les dents. Payer les impôts, les taxes, se conformer aux règles fiscales, devoir citoyen, sont devenus une gymnastique difficile à faire. Les Togolais ont perdu le langage fiscal et ce, depuis une vingtaine d'années. Les politiques, dans leurs visées électoralistes, ont oublié leur premier devoir de sensibilisation des masses sur la citoyenneté, laissant les populations en déphasage total avec les réalités fiscales, malgré la clarté du code des impôts.

Les populations togolaises ont oublié que la petite contribution d'un citoyen au développement du pays est la réponse positive aux dispositions fiscales. Cette contribution se fait depuis la nuit des temps et partout ailleurs dans le monde, et elle continuera par se faire sous n'importe quel régime politique. Elle n'est donc pas une disposition punitive comme certains politiques se forcent de le faire croire.

Le bruit qui court sur la taxe d'habitation que l'Otr s'apprêterait à collecter conforte la position selon laquelle le langage fiscal est en berne au Togo. Tout le vacarme, toutes les gymnastiques intellectuelles, auxquels l'on a assisté depuis un mois prouvent à satiété que le peuple méconnaît les réalités. Le tollé qui a entouré cette disposition fiscale, prévue par le code des impôts, en dit long au point où les différentes interrogations laissent pantois.

Est-ce la disposition du code des impôts qui fait mal ou bien c'est l'Otr, supposée porter la mesure, qui inquiète ?

Visiblement sur le fond comme sur la forme, les populations sont sous la hantise des réformes de l'Otr, une institution qui n'anticipe pas sur la stratégie communicatrice avec les masses. Il y a donc lieu pour les trois commissaires et leurs collaborateurs de se mettre au volant du civisme fiscal, en laissant le gouvernement répondre à la grande question du Smig, toujours stationnaire.

Que chacun fasse sa part.

Isaac Tonyi

Politique/ Adoption du statut de chef de file de l'opposition

Jean-Pierre Fabre, la fin d'une époque?

En politique, tous les actes et propos des acteurs sont d'une tâche indélébile et rattrapent toujours, le moment venu. Le leader de l'ANC, hier réfractaire à tout rapprochement avec le pouvoir, se retrouve aujourd'hui entre le marteau et l'enclume. Entre les exigences du statut du chef de file de l'opposition qui lui revient de droit et le respect scrupuleux des principes politiques qu'il s'est fondé, Jean-Pierre Fabre semble être pris dans son propre piège.

«Se croire toujours plus malin, user en permanence de ruse et de subterfuges, expose inévitablement à des surprises». Ces propos sont du leader de l'Alliance nationale pour le changement (Anc), Jean-Pierre Fabre, dans une interview accordée, la semaine dernière à nos confrères de l'Agence Savoir News. Dans cet entretien, celui qui porte aujourd'hui le manteau du leader de l'opposition, fait sa lecture de l'actualité politique nationale. Mais de toute analyse faite, il ressort l'image d'un homme politique visiblement à la fin d'une époque, celle du radicalisme politique.

Il nous souvient que dans un courrier adressé, le 13 janvier dernier à Faure Gnassingbé, le leader de l'Anc a énuméré un certain nombre de préoccupations qui lui tiennent à cœur. Notamment le refus, par le pouvoir de Lomé, de mettre en œuvre, les recommandations de l'Accord Politique Global (APG). Ceci, 10 ans après sa signature. A cela, souligne Jean-Pierre Fabre, s'ajoute l'incertitude autour de l'organisation des locales, une exigence contenue dans les 22 engagements pris par le gouvernement togolais. Il n'a pas oublié de relever, par ailleurs dans son courrier, les sujets brûlants de l'heure, notamment la question des incendies des grands marchés du Togo, 3 ans après le sinistre, la situation sociale préoccupante, la santé, l'éducation, la pauvreté ou encore la situation des étudiants sur le campus.

Se prononçant sur ces sujets, le leader du parti orange s'est visiblement montré plus souple par rapport à ses positions dans un passé très récent. Par ailleurs, plusieurs sont les contradictions relevées. A la question de savoir si la page de la présidentielle est désormais tournée lorsqu'il s'adresse à Faure en ces termes : «*Excellence Monsieur le Président de la République* », Jean-Pierre répond : «*Nous sommes*



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

en présence d'un pouvoir issu d'un coup de force électoral avec lequel, l'ensemble du pays se voit contraint de composer... ». Ce qui voudra dire explicitement que la défaite est définitivement consommée du côté de l'ANC et de son regroupement politique, le CAP 2015 sous la bannière de laquelle il a participé à la présidentielle d'avril dernier. Mais plus loin, l'homme donne l'impression de vaciller. Et pour cause: «*La page de la présidentielle reste encore largement ouverte puisque je maintiens que les populations togolaises et le CAP 2015 n'en reconnaissent pas les résultats* », dira-t-il. Et de s'expliquer : «*Je fais remarquer que le suffrage massif acquis à notre parti, l'ANC et à sa coalition aux législatives de 2013 aurait pu nous installer au pouvoir, n'eût été le découpage électoral inique doublé des irrégularités et fraudes du RPT/UNIR* ». Mais là encore, l'homme ravale ses crachats. Puisqu'il remet, cette fois-ci, le

tort sur les irrégularités et fraudes qu'il faudra d'ailleurs démontrer et surtout, un découpage électoral qu'il qualifiera de « inique ». Paradoxe, puisque pendant que les autres partis de l'opposition comme le CAR se battaient à l'époque pour un découpage raisonnable, le leader de l'ANC, comptant justement sur sa supposée popularité, avait apposé son refus avec à la clé, sa participation à cette élection dont l'issue était connue d'avance. Mais aujourd'hui, le résultat est là.

L'autre constat est que le Président national de l'ANC continue toujours par nourrir du mépris envers ses compagnons de lutte de l'opposition. Car, à la question de savoir s'il a consulté ses amis de l'opposition dans cette démarche, voici sa réponse : «*C'est uniquement avec certains responsables de CAP 2015* ». Car, «*C'est des partenaires sérieux, conséquents et cohérents...* », s'est-il expliqué. Mais seulement, revoilà l'homme dans ses contradictions : «*Tous les partis de l'opposition devraient soutenir l'initiative et œuvrer pour son aboutissement rapide* ». Comment cela saurait être possible si l'on n'a pas daigné consulter en amont ces derniers sur le sujet ?

Par ailleurs, Fabre semble reconnaître aujourd'hui que s'approcher du pouvoir de Lomé n'est pas synonyme de « vendu » dont il a longtemps taxé tous ceux qui ont eu à s'y aventurer. Une franchise toutefois fort appréciable puisque, affirme-t-il, «*L'article 16 du statut des partis politiques reconnaît à tous les dirigeants de partis politiques, le droit aux considérations protocolaires, conformément aux règles du protocole d'Etat, à l'occasion des cérémonies officielles* ». Mais trop tard, peut-on s'exclamer. Pourquoi alors avoir passé tout ce temps à vilipender ceux qui l'avaient compris tôt ? Sans doute, Jean-Pierre Fabre est déjà dans la dynamique de la jouissance des avantages pécuniaires que lui confère le nouveau statut de chef de file de l'opposition dont le décret a été récemment adopté par l'Assemblée nationale. Mais alors, avec cette nouvelle donne, s'achemine-t-on vers la fin d'une époque caractérisée par le radicalisme à outrance ? La question reste posée !

Magloire TEK0

Eligibilité au Programme Millénium Challenge Account

Le Togo, au Seuil "Threshold", va à la conquête du "Compact"

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), le gouvernement a entrepris de vastes chantiers de réformes et s'est engagé à œuvrer à l'éligibilité du Togo au Programme Millénium Challenge Account (MCA) pour la mobilisation des ressources nécessaires en vue de la réalisation des objectifs fixés. Cet engagement des plus hautes autorités vient de porter ses fruits par la sélection du Togo pour bénéficier du Programme Seuil "Threshold", une voie toute tracée pour atteindre le Programme "Compact" plus avantageux.

«*Le Togo a présenté une trajectoire claire à la hausse sur la performance globale sur les cartes des scores au cours des dernières années* », c'est en ces termes que le Conseil d'Adminis-

tration du Millénium Challenge Corporation (MCC) portait la bonne nouvelle à la cellule MCA-Togo, le 16 décembre 2015. Cette sélection du Togo découle des efforts entrepris par le pays dans les différentes réformes, ce qui a permis au Togo de valider sur les 20 indicateurs MCC, 10 qui lui ouvrent les voies du programme Seuil "Threshold" qui accompagne le pays, les deux prochaines années avec un montant d'environ 5 à 60 millions de dollars US. Les indicateurs de gouvernance ont été très déterminants dans le choix du Togo.

Cette réussite du Togo sert de déclic pour la conquête du Programme "Compact" plus alléchant, mais aussi avec beaucoup d'exigences sur la validation des différents indicateurs. Conséquente de la tâche qui attend le Togo, la

cellule MCA-Togo ne ménage point les efforts pour mettre les différents acteurs à contribution. Les professionnels des médias ont donc été instruits, mardi dernier, sur les critères et indicateurs d'éligibilité au MCA et sur la suite du processus dans lequel le Togo veut continuer son ascendance. Pour le coordonnateur de la Cellule MCA-Togo, Stanislas Baba, le plus important est d'atteindre le Programme "Compact". «*La performance qui nous vaut l'éligibilité au Programme Seuil est un défi à relever pour l'éligibilité au Programme Compact* », a assuré ce dernier.

Notons que le MCA est un instrument de politique étrangère des Etats Unis pour accompagner les pays pauvres à réduire la pauvreté.

Isaac Tony

Microfinance au Togo

« Millenium Microfinance », une institution qui inspire confiance !

Dans le gotha des Institutions de Microfinance (IMF) opérant au Togo, figure en bonne place, «Millénium Microfinance ». Position réaffirmée par les autorités togolaises, au travers la présence effective sur la liste des 183 IMF agréées par l'Etat togolais, de cette coopérative d'épargne et de crédit. Liste publiée le 20 janvier dernier par le ministère de l'Economie et des Finances. A y voir de près, « Millenium Microfinance » inspire confiance.

C'est de bon ton que les membres de cette institution sont envahis par une psychose qui, en réalité, n'avait pas sa raison d'être. Ceci, après la publication, la semaine dernière par l'autorité de la liste des IMF agréées par l'Etat. Sur ladite liste, figure l'institution « 2M » qui n'est autre que l'acronyme de «Millenium Microfinance ». Très vite, cet acronyme, méconnu de la majorité des membres, a causé une peur bleue dans le cas de ces derniers qui justement en avaient besoin d'être rassuré de la crédibilité de l'institution qui héberge leurs épargnes. Quoi de plus légitime puisque de cette démarche, jaillit la précision : **«Millénium Microfinance »** est bel et bien agréée par l'Etat et inspire pleine confiance à ses membres grâce à la qualité de ses prestations.

« M i l l e n i u m Microfinance », aux initiaux

« 2M », est créée le 18 février 2009 sous l'agrément N°092/MEF/SG/CAS-IMEC. Agrément certifié ensuite par l'arrêté ministériel N°T/1/GFLM/2010/228A. Avec un encourt de crédit de 968 millions de FCFA, cette institution compte, à la date du 31 décembre 2015, 13.200 membres. Elle dispose d'un capital de 66,5 millions CFA avec un encourt de fonds propres estimé à près de 110 millions CFA. «Millenium Microfinance » dispose, par ailleurs des organes de régulation et de contrôle qui tournent à merveille. Notamment l'Assemblée générale qui se réunit une fois dans l'année, un Conseil d'Administration (CA) composé de 5 membres, un Conseil de Crédit (CC) composé de 3 membres et un Conseil de Surveillance (CS) également composé de 3 personnes.

Aujourd'hui, plusieurs services sont offerts aux mem-



Romaric Lissanon, DG de Millenium Microfinance (2M)

bres dont les plus classiques, l'Epargne et le Crédit. S'agissant de l'Epargne, « 2M » offre le dépôt à vue, le dépôt à terme encore appelé «compte bloqué » et la collecte de fonds sur place, généralement connue sous le nom de « tontine ». Pour les types de crédits, elles sont au nombre de six (6), notamment le crédit diversifié, le crédit ordinaire, le crédit scolaire, le crédit tontine et le crédit groupement.

Membre de l'Asso-

ciation des Professionnels des Institutions de Microfinance (APIM-Togo), Millénium Microfinance, dispose de nombreux partenaires tant nationaux qu'internationaux. Au Togo, « 2M » est partenaire du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). A ce titre, il offre ses services aux bénéficiaires des produits Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) et Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). A l'international, «Millenium Microfinance » est partenaire à OIKO Crédit basé à Nederland puis à la première banque canadienne, Développement Desjardin (DID), classée deuxième banque mondiale en 2014.

Un palmarès qui amène les épargnants à miser

sur une telle institution de microfinance qui, au regard de son étoffe, inspire confiance à plus d'un. *«Nos membres nous sont chers, étant donné que Millénium Microfinance se veut une coopérative qui est la leur. C'est grâce à eux que nous avons la notoriété dont nous jouissons actuellement sur l'échiquier national. Et c'est donc le lieu pour nous de leur témoigner toute notre gratitude pour leur confiance placée en nous. Pour notre part, nous nous attelons à adapter nos produits à leurs besoins »*, a promis le directeur général, Romaric Lissanon.

Pour rappel, «Millenium Microfinance » (2M) est située sur le Boulevard H. Boigny à Bè, en face de l'Eglise « Les Amis du Christ ».

Jaurès KINVI

ARMP/ Lutte contre la corruption dans la passation des marchés publics au Togo

Le CRD exclu deux entreprises

Le Comité de Règlement des Différends (CRD), organe de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a encore sévi. Il vient de rendre publique, au travers d'un communiqué, la sanction infligée à deux établissements et une entreprise ayant fait faux et usage de faux dans la commande publique.

En effet, par décisions N° 005 et 006-2016/ ARMP/ CRD du 22 janvier, le CRD a prononcé l'exclusion, dans un premier temps, des établissements **«Génération des Leaders »** et **«La Grace des Privilegiés »** ainsi que leurs dirigeants sociaux de droit, de toutes procédures de passation des marchés publics et délégations de services publics pour une durée de 5 ans. Il s'agit des nommés Agoro Samtou et Nabédé Koudjouka et de fait, notamment Madame Nabédé Abidé, épouse Arzouma. Le CRD reproche à ces deux établissements *«des faits d'utilisation de fausses attestations de bonne fin d'exécution »*,

dans le cadre des appels d'offres ouverts N° 008/2005/MERF/ PRMP/SG/UG-PGICT du 23 juin 2015 au ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, relatifs à l'achat de matériaux de construction, notamment les tôles et pointes. Ceci, pour la reconstruction et le relèvement des communautés victimes de tornades et inondations pour le premier et cas. Puis dans le cadre des appels d'offres N°008/2015/MAEP/Cab/SG/ PRMP/PASA/SPM du 10 avril 2015 du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique villageoise, relatif à l'acquisition de matériels roulants, concernant le deuxième cas.

Par ailleurs, le même organe de l'ARMP, par décision N°006-2016/ARMP/ CRD du 22 janvier 2016, a ensuite prononcé l'exclusion de l'entreprise **« EE-BTP »** et ses dirigeants sociaux de droit, notamment le nommé Bassoum Tchaa, des procédures de passation des marchés publics et délégations de services publics pour une durée de 2

ans. Ceci, pour les mêmes raisons : *«des faits d'utilisation de fausses attestations de bonne fin d'exécution »*, dans le cadre des Appels d'Offres lancés par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique villageoise relatifs à la construction des magasins de stockage pour le projet PADAT et d'autres autorités contractantes. Par conséquent, ces entreprises et établissements ainsi que leurs dirigeants susmentionnés sont interdits de toute participation à la commande publique sans préjudice des sanctions pénales.

Somme toute une bonne leçon de rigueur qu'imprime l'ARMP aux entreprises et établissements habitués à faire faux et usage de faux dans la commande publique. Une belle année s'annonce donc en perspective pour cet établissement public de statut autonome que dirige Théophile René Kapou.

Magloire TEK0

Remue-ménage dans les représentations du pouvoir central

De nouveaux préfets nommés

Réuni en conseil des ministres d'hier mercredi, le gouvernement a procédé au renouvellement de ses représentations préfectorales par de nouvelles nominations. Plusieurs préfets et sous-préfets font ainsi leur entrée dans le cercle du pouvoir central. Liste des nouveaux préfets :
Préfet de l'Est-Mono : Biténéwé Kouma
Préfet du Bas-Mono : Sogbo Kokouvi Amétépé
Préfet de Yoto : Alibo Yao

Préfet de l'Ogou : Akakpo Edoh
Préfet de Kloto : Assan Kokouy Edoh
Préfet de Dayes : Kuevi Coco Foly
Préfet de Sotouboua : Pali Tchabi Bassabi
Préfet de la Binah : Ataba Abalounorou
Préfet de kéran : Douti Mangliba Nsarima
Sous-collecte de la plaine de Mô : Cdt Soufoloum Adam Kassim

Management et Banque

Zoumarou Wallis, nouveau DG BSIC-Togo Mensah Affambi promu Directeur général de BSIC-Ghana

«Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années », dit la maxime. Cette assertion, connue de tous, semble conforter aujourd'hui tout le bien que l'on pensait jusqu'à ce jour de l'ex-Directeur Général Adjoint de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC-Togo). Et pour cause, en récompense à ses qualités de banquier chevronné et rompu à la tâche, Affambi Mensah, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient d'être promu Directeur Général de BSIC-Ghana. Un pas de franchi pour le management togolais qui vient d'être reconnu au-delà de nos frontières.

Le fruit de la rigueur et le professionnalisme

En effet, tout présageait une carrière riche et fournie de l'homme, tant ses compétences de banquier rigoureux avaient été vite décelées. Carrière qu'il débuta à



Zoumarou Wallis, nouveau DG BSIC-Togo

BIA-Togo avant de faire une excursion aux Etats Unis où il renforça de plus son pedigree en matière de finance et de banque, plus précisément. Un recyclage lui ayant permis d'être recruté au sein de l'Administration de BSIC-Togo dès son implantation au Togo, au titre de Chef

Service Commercial. Sa rigueur professionnelle, sa patience, son charisme et surtout son esprit innovant ont vite permis à la banque de faire des résultats qui n'ont pas laissé indifférents, les premiers responsables du Groupe panafricain. C'est ainsi qu'il a été promu Directeur Général Adjoint de la banque jusqu'à sa nomination récente à la tête de BSIC-Ghana.

Connaissant l'homme, il est à espérer une gouvernance saine, professionnelle et rigoureuse de la représentation ghanéenne de



Mensah Affambi promu Directeur général de BSIC-Ghana

cette banque panafricaine. Surtout dans un pays économiquement plus prospère que le Togo et d'autres pays de la sous-région ouest-africaine.

BSIC-Togo : Wallis Zoumarou pour de nouveaux défis

Pour sa part, BSIC-Togo change aussi le Directeur Général. Le burkinabè KY Omar, Dg de la filiale Togo cède sa place à Wallis Zoumarou, de nationalité béninoise. Avant de poser ses valises au Togo, le nouveau locataire de BSIC-Togo avait officié en Centra-

frique et en Guinée où, d'après nos informations, il a véritablement laissé ses marques d'homme de rigueur. Qualité qu'il devra également reconduire dans sa gestion au Togo. Ceci, dans l'optique d'amener plus haut, les performances déjà atteintes par la banque. M. Zoumarou doit surtout faire preuve de grandeur d'esprit à ne pas se fier aux rumeurs plutôt qu'à l'essentiel. Ne juger que sur pièce. Ne jamais prendre de décision à la hâte. Puisque au sein de l'administration et surtout parmi ses collaborateurs directs, chacun cherchera à se tailler une place auprès de lui et surtout, jouir de sa confiance. Et dans ce ballet d'intérêt, les coups bons et surtout les mauvais ne seront pas exclus. Vigilance donc !

Ce ne sont pas les ex-Dg de la Bsic Togo (Euloge Malou, Affambi, Diop, Doutoum, Issa Tiendrébégé et KY Omar) que nous avons côtoyés et appréciés pour leur qualité de banquiers rompus à la tâche qui nous démentiront.

Pour notre part, nous souhaitons à Mensah Affambi, plein de succès pour ce nouveau challenge qui se présente à lui.

FD

Taxe sur habitation L'Otr met fin aux spéculations

La polémique s'est enflée depuis un mois, à la suite d'un courrier envoyé par la Division des Grandes Entreprises aux Sociétés publiques et privées. Certaines dispositions inscrites sur le formulaire devant permettre d'immatriculer les employés ont rapidement cédé place à une spéculation sur le paiement de la taxe d'habitation. Société civile, partis politiques, tous sont rentrés dans la danse, chaque entité allant par son commentaire.

L'Otr, à travers ses échanges de proximité avec les partenaires stratégiques, a rencontré les médias lundi dernier, occasion pour l'institution de recadrer le débat. « Il n'appartient pas à l'Otr de collecter la taxe d'habitation par ce mécanisme. Il n'en est rien, ce ne sont que de spéculations inutiles ». Ces propos du chef de la Division Immatriculation, Negbane Kibanda confortent la position de l'Office Togolais des Recettes qui rejette catégoriquement les rumeurs sur la collecte de la taxe d'habitation. Pour ce dernier, tout est parti d'un courrier adressé aux grandes entrepri-

ses pour l'immatriculation des employés. Certaines dispositions contenues sur le formulaire et qui étaient réservées aux particuliers ont été sujettes à des spéculations sur la taxe d'habitation alors qu'en réalité, la Division d'Immatriculation est dans un processus pour décerner à chaque employé, son numéro d'identifiant fiscal (Nif). Ce numéro permettra donc à chaque employé d'avoir accès au système d'informatisation des impôts avec tous les avantages y afférents, notamment la facilité dans l'établissement des états à verser à la fin de chaque année, la transparence dans la contribution à la fiscalité ou encore la télé déclaration qui ne peut se faire sans le Nif.

Voilà qui met fin aux spéculations sur la taxe d'habitation qui n'est point d'actualité, selon l'Otr. Ce recadrage du débat repose la question du civisme fiscal auquel l'Office Togolais des Recettes est tenu d'apporter des solutions pour éviter ces genres de polémiques qui désorientent les populations.

Isaac Tonyi

Six mois après sa prise de fonction, l'équipe Klassou se morfond dans la sédentarité Un remaniement ministériel s'impose

Le premier ministre, Sélom Klassou, est porté en juillet 2015 à la tête d'un gouvernement de 25 membres au sortir de la présidentielle d'Avril 2015 qui a remis en selle, Faure Gnassingbé pour un nouveau mandat de cinq ans, le 3^{ème} à la tête du pays. Le premier bilan des 100 jours du nouveau locataire de la primature jugé plat, a été sujet à polémique. Plus de six mois après, le constat de la défaillance de l'équipe Klassou est plus qu'alarmant.

Censé porter les projets du mandat social sur lequel, le Chef de l'Etat inscrivait sa nouvelle mandature, Klassou Sélom n'a pas manqué de concevoir le programme de son gouvernement dans la droite ligne du mandat social. Malheureusement, les choses ne semblent pas bouger au niveau des ministères. Manque de dynamisme et de prise d'initiative, inactivité indescriptible, le quotidien des membres de l'équipe Klassou se résume à l'ouverture des ateliers de formation et au repos dans les bureaux ministériels. Pire encore, aucune initiative visant à anticiper sur certains évé-



Sélom Klassou, PM

nements. Les sorties médiatiques des ministres Nicoué Brhoom et Fiatuwo Séssénou sur la crise universitaire et le projet de construction des logements sociaux sont illustratrices du mauvais casting érigé en règle à la tête de certains départements ministériels. Même si au niveau de quelques rares départements, des efforts sont faits, il faut reconnaître, par contre, que ces efforts sont noyés dans le grand étang de la nonchalance qui a englouti l'équipe Klassou, absente au rendez-vous du mandat social. Aucune fusion d'énergie pour s'ap-

proprier l'ambitieux chantier du développement ouvert par le Chef de l'Etat, il y a 5 ans. Au niveau même des chancelleries, l'état apathique du nouveau gouvernement ne passerait pas inaperçu.

Il ya donc nécessité pour le Chef de l'Etat de penser à un remaniement ministériel pour redynamiser ce groupe voué à l'échec. Il nous souvient la façon dont les tractations ont été menées quand le Chef de l'Etat prenait son congé après la course à la présidentielle, pour la composition de cette équipe. Il est donc normal que l'on a pu se tromper sur la qualité et la capacité de certains membres de cette équipe. D'ailleurs, le remaniement d'une équipe gouvernementale est la meilleure façon de rebondir dans la gestion des affaires publiques et en l'espèce il y a lieu de miser sur un Premier ministre de carrure, d'expériences, dynamique susceptible de porter le programme de développement économique. Au Mali, au Sénégal ou encore en France, c'est le moyen d'embrasser l'efficacité.

La Rédaction

Procès Gbagbo- Blé goudé une semaine après

Le grand déballage !

Le jeudi 28 janvier a démarré à la Haye, le procès Laurent Gbagbo et co-accusés. Un procès qualifié d' « historique » par nombre d'analystes au regard de son contexte particulier. Une semaine après, le procès tient toutes ses promesses. Pendant que la procureure de la Cour Pénale Internationale (CPI), dans son rôle classique, accuse, la défense, cette dernière contre-attaque. Occasion pour le principal co-accusé, Charles Blé Goudé de faire ses déballages et ce, de façon pulsive et sereine.

Amener l'ex-Chef d'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo et son ex-ministre de la Jeunesse, Charles Blé Goudé à répondre de leurs actes dans la crise postélectorale ayant secoué le pays des Eléphants entre décembre 2010 et avril 2011. Soit, cinq (5) mois de tumultes ayant fait officiellement plus de 3000 morts. Lesquels actes tournent autour de 4 chefs d'inculpations, notamment « meurtres, viols et autres actes inhumains et persécutions ». C'est donc l'objectif du procès ouvert depuis une semaine déjà à la Haye, laquelle verra témoigner à terme, 726 victimes. Une semaine après, où en sommes-nous ? Retour sur un procès fleuve.

«M. Gbagbo, comprenez-vous les charges qui vous sont imputées ?», demande le Président de la Cour. «Oui, je les comprends », répond l'accusé. «Plaidez-vous coupable ou non coupable ? », a répliqué le Président. «Merci M. le Président, je plaide non coupable ! », s'exclame, en retour, l'ex-président ivoirien. Même procédure pour son principal co-accusé, Charles Blé Alias «Général de la rue ». Protocole judiciaire ouvrant ainsi les portes d'un long procès, parti pour durer près de 4 ans. Ceci, avec un dossier d'accusation de plus de 5000 pages.

D'entrée, la stratégie de la Procureure est de montrer, par preuves à l'ouverture du procès, que l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo s'est appuyé sur les forces loyales de défense et de sécurité pour parvenir à sa fin, celle de rester « à tout prix » au pouvoir. Dans ses œuvres, affirme Fatou Bensouda, «Il était prêt à s'attaquer aux partisans de son rival, Ouattara, sur des critères religieux, éthiques ou de nationalité ». Lesquelles ont fait sombrer la Côte d'Ivoire « dans le chaos », a-telle soutenu. En clair, «C'est une préméditation avec au cœur de l'accusation, Charles Blé Goudé », réaffirme la procureure générale de la CPI.

La réplique de la défense est venue derrière, le 30 janvier. Aux commandes, Emmanuel Altit, le principal avocat de Gbagbo. Sans détour, il attaque : «Depuis 4 ans maintenant, le procureur adopte une certaine vision de la crise ivoirienne. A ce niveau, nous sortons du domaine du droit pour rentrer dans celui de la croyance qui n'a pas sa place dans ce prétoire », lance ce dernier qui nie, ensuite, l'existence

d'un plan visant à maintenir les deux hommes au pouvoir. Ensuite, Me Emmanuel Altit dénonce les soutiens de Ouattara dans son « coup de force », notamment la France de Nicolas Sarkozy et Blaise Compaoré dont le pays a servi à nourrir en ressources humaines, la rébellion ivoirienne.

Il aurait fallu attendre le 2 février pour voir la défense de Charles Blé Goudé entrer dans la scène. Comme particularité, la prise de parole du « Général de la rue ». Orateur hors pair qu'on le connaît, Blé Goudé, toujours haranguant, n'as pas fléchi d'un seul iota dans son exposé : «La procureure cherche à faire de moi, celui qu'elle voudrait que je sois, mais que je ne serai jamais, un criminel », a-t-il lancé avec certitude à l'endroit de la Cour. Pour lui, «Ce n'est pas moi qui devrais être ici mais des Soro ou des Bayayoko ». Car, estime-il, «Les



Laurent Gbagbo

vrais coupables ne sont pas là, mais à Abidjan ». Et de faire savoir toute sa désolation : «Tout cela n'est pas sérieux !». Comme toujours, l'ex-ministre de la jeunesse et leader des Jeunes patriotes insiste sur le caractère pacifique de sa lutte politique aux côtés de son mentor: «Non, je ne suis pas un anti-français, non je ne suis pas un chef de milice, non je ne suis pas un partisan de la violence, non je ne suis pas un génocidaire. Un jour, je suis convaincu qu'il fera jour. Je fais confiance à la justice internationale », a-t-il martelé avant de clamer haut et fort à qui veut l'attendre : «Aucune goutte de sang ne crie contre moi !». D'ailleurs, il ne s'est pas prié longtemps pour charger l'ex-président burkinabé pour le jeu trouble qu'il aurait joué dans la crise ivoirienne :



Fatou Bensouda

«Blaise Compaoré n'est pas que le déstabilisateur de la Côte d'Ivoire. Il déstabilise aussi toute la sous-région. Mon seul tort est d'avoir eu raison très tôt », déclarait Charles Blé Goudé devant les juges de la CPI.

Sur le continent, ce procès ne fait pas l'unanimité. Outre la vive contradiction que suscite ce procès dans l'opinion ivoirienne, l'Union Africaine, réunie le weekend dernier pour sa 26^{ème} Session ordinaire à Addis Abeba, entrevoit un retrait des pays africains de la CPI, dénonçant ainsi une justice variable, taillée sur mesure et dirigée uniquement contre les Africains. Ceci, pendant que les vrais génocidaires au monde circulent sans être nullement inquiétés. Position de l'UA réaffirmée par son



Charles Blé Goudé

nouveau Président en exercice, le Tchadien Idriss Déby qui dénonce, pour sa part, une «politique de deux poids de mesures ».

En tout cas, la CPI et Fatou Bensouda jouent leur survie dans ce procès. Une cour de justice internationale de plus en plus décriée, surtout pour son impartialité et sa justice à double vitesse. Sortiront-ils alors gagnant à l'issue de ce procès fleuve ? En tout cas, l'issue nous situera. Pour l'heure, des voix à l'instar des quelques 1500 Ivoiriens de la diaspora et autres Africains ayant fait le déplacement de la Haye, continuent de crier haro sur Fatou Bensouda, un magistrat africain visiblement monté contre ses propres frères.

Magloire TEK0

Bilan de l'année sécuritaire au Togo

2851 accidents, 473 morts, 3871 blessés

Le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, en collaboration avec son collègue du Transport et des Infrastructures routières, a rendu public, le vendredi 29 janvier dernier, le bilan de l'année sécuritaire au Togo. De ce bilan, ressort un constat satisfaisant: le nombre de morts en 2015 sur les routes togolaises est presque réduit à moitié. Ceci, par rapport aux chiffres enregistrés en 2014.

Pour une fois, l'on peut s'estimer heureux que l'auto-discipline imposée aux usagers de la route par le gouvernement togolais porte ses fruits. La preuve en est justement les statistiques révélées, à propos, par les autorités sécuritaires du pays. Car, avec un seuil atteint en 2012 avec 8155 cas d'accidents enregistrés avec 9589 blessés, le nombre est, fort heureusement, réduit en 2015 avec seulement à l'arrivée, 2851 cas d'accidents enregistrés contre 3871 blessés. Soit une moyenne de 322 blessés par mois. Pendant ce temps, le nombre de morts sur les routes togolaises est passé de 802 en 2014 à 473 en 2015. Soit la moitié du nombre enregistré l'année dernière avec une moyenne de 39 morts par mois. Par ailleurs, il est à noter qu'en 2015, le mois de septembre a été le plus prolifique en accidents avec 340 cas enregistrés contre le mois de janvier qui a enregistré plus de morts, 66 au total. Puis le mois d'octobre bat le record d'accidents avec 458 cas enregistrés.

S'agissant des braquages, de criminalité et autres actes de banditisme, les statistiques ne sont pas si reluisantes. Sur le plan national, la région Maritime taille la part du lion avec un taux de la criminalité, estimé à 55%. Suit en seconde position, la région des Plateaux avec un taux de 18% puis en troisième, la région des Savanes avec 13%. Quant à la région Centrale, elle vient en quatrième position avec un taux de 8% pendant que la région de la Kara vient en dernière position avec seulement 6% de taux de criminalité.

Au dernier trimestre de l'année 2015, 46 braquages ont été enregistrés dans la région de police et de gendarmerie N°1, notamment la zone sud du pays. En outre, 13 vols à mains armées, 154 cambriolages, un cas de vol de voiture enregistré et 36 groupements de malfaiteurs démantelés. Des actes ayant conduit à l'emprisonnement de 156 personnes dont 54 récidivistes.

Si aujourd'hui à l'heure du bilan, il est constaté une régres-



Col. Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

sion considérable du nombre de morts sur nos routes, cela est avant tout la résultante de la politique du port obligatoire de casque imposé par les autorités sécuritaires du pays. Les chiffres leur donnent raison. Une occasion pour les autorités de remercier la prise de conscience des usagers qui, majoritairement, se sont appropriés cette politique leur ayant permis de s'auto-discipliner. L'on ne passera pas sous silence le rôle important que continuent de jouer certaines associations et organisations de la société civile dans la sensibilisation de la population sur le sujet. Aujourd'hui, c'est un sentiment de satisfaction collective qui se dégage au sein de l'ensemble de ces

acteurs.

Mais loin de lâcher prise, ils ont désormais l'obligation morale de continuer la lutte. Ceci, en intensifiant les campagnes de sensibilisation à l'endroit des usagers afin de réduire, au maximum, les cas d'accidents et de morts sur nos routes. Car, certes «Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie », dit-on. Pour sa part, le gouvernement, par l'entremise du ministre de la Sécurité, Damehame Yark, promet une lutte sans merci contre les braqueurs et autres bandits de grand chemin qui sèment la panique et la psychose au sein des populations.

Magloire TEK0

Marketing et entrepreneuriat

AC Consulting se dévoile au public



Les participants à la rencontre

Afin de permettre au public togolais de mieux découvrir « **AC Consulting** », une société africaine de conseil spécialisée en prestation de services informatiques et formation, a été organisée le 29 janvier dernier à Lomé, une rencontre d'échanges avec les acteurs nationaux du monde des affaires. Rencontre au cours de laquelle, ont été exposés à l'assistance, AC Consulting, sa spécialité, ses domaines d'actions et ses offres.

Devant un partenaire d'acteurs de divers secteurs socioprofessionnels, les premiers responsables de cette structure ont allumé les projecteurs sur leur établissement qui accompagne et conseille ses clients dans la fourniture de solutions de système d'informations, de développement d'applications informatiques et de gestion documentaire. A en croire son fondateur et responsable des métiers de l'information et de la formation, Cons-

tant Toulabo, « **AC Consulting** » est aussi une équipe de consultants et d'ingénieurs en technologie de l'information et de la formation avec plusieurs années d'expérience en Europe et en Afrique. « *Aujourd'hui, notre action se concentre sur les perspectives africaines, car nous voulons participer au vigoureux élan de modernisation du continent en aidant nos clients à répondre aux défis de l'Afrique du 21^{ème} siècle* », a expliqué Constant Toulabo.

Avec des implantations au Bénin, au Burkina Faso, en France et au Togo, « **AC Consulting** » est spécialisé dans le développement d'applications spécifiques, le développement des sites Web, les applications en mode SAAS, les sites E-Commerce, la mise en place et paramétrage de solutions globales, la tierce maintenance applicative, le business intelligence, la formation intra et intra entreprise catalogue et sur-mesure et le cycle de formation long pour développeur. « *Notre offre basée sur le triple play, c'est-à-dire le design, le build et le run, nous permet de pouvoir répondre à 100% de vos besoins en intervenant à tous les niveaux de la chaîne de production de vos logiciels* », a par ailleurs ajouté le fondateur de « **AC Consulting** » dont l'équipe de développeurs et designers accompagne ses clients dans la réalisation de contenus pour Iphone, Ipad et Android.

« *Chez AC Consulting, nous plaçons la qualité au cœur de notre problématique. C'est pourquoi nous ne travaillons qu'avec des formateurs reconnus pour leurs compétences pédagogiques, leur niveau d'expertise et surtout leur sérieux* », a conclu Constant Toulabo.

Jaurès KINVI

Congrès électif à la Ftf

Les candidats à la recherche de la bonne formule

Le compte à rebours a commencé pour les trois listes en course pour la présidence de la Ftf. Après la publication définitive des listes, les stratégies sont en train d'être épluchées dans les différents Etats majors. Les différents candidats sont à la recherche de la bonne formule.

Si les différents candidats se sont bousculés pour aller déposer les candidatures à la Ftf, il faut par contre signaler que les ardeurs se sont estompées au lendemain de la publication des listes retenues pour la course finale. Pour une des rares fois dans une élection à la Ftf, l'ambiance est morose avec une stratégie de communication difficilement décryptable. Les différents candidats optent pour le porte-à-porte, l'échange direct de proximité avec les votants au détriment des rencontres



Lt-Col. Akpovy Kossi



Dobou Gerson



Wona Germain

avec la presse moins prise dans le processus.

Cette stratégie du porte-à-porte n'occulte point la nécessité pour ces derniers de faire connaître au public leur programme d'action. A y voir de près, il semble que la recherche de consensus pour aboutir à une liste unique même si elle n'est plus d'actualité déteint sur l'ardeur des candidats. Le mystère à une semaine de ce congrès historique, reste entier. Beaucoup de choses peuvent

encore se passer. Mais en attendant que les différents candidats ne dévoilent leur programme pour permettre au public de se faire une idée sur le prochain président de l'instance, les spéculations vont bon train. Les trois candidats devront effectuer selon les indiscretions, leur rentrée dans l'arène médiatique les jours à venir. La journée d'aujourd'hui pourra servir de déclic.

Del-Jo

Reprise des activités de la Fondation Parbey City

Le défi de la renaissance

Faire renaître de ses cendres, la Fondation Parbey City, aujourd'hui en pleine déliquescence. Voilà l'objectif qui sous-tend l'assemblée générale extraordinaire de cette structure, tenue le vendredi 30 janvier à Brother Home à Lomé. A l'arrivée, l'élection d'un bureau exécutif dont l'objectif est d'œuvrer pour la réalisation des objectifs.



Le nouveau bureau de la Fondation Parbey City

L'objectif visé par le père fondateur de la « Fondation Parbey City », en portant son projet sur les fonts baptismaux, le 2 août 1997, était de parvenir à réaliser à l'horizon 2010, un certain nombre d'acquis, notamment bâtir une cité prospère où il ferait bon vivre et dont le couronnement devrait être la construction d'une Résidence Commune qui prendra le nom « Parbey City Lomé 2010 ».

Malheureusement, cette belle initiative fut tombée à l'eau avec le décès de son porteur, Dovi Daniel Parbey. Malgré les multiples initiatives mises en œuvre par le comité de gestion qui a conduit à l'organisation, le 28 avril 1998, de l'assemblée constitutive de cette

fondation, suivie de la pose de la première pierre de « Parbey City Lomé 2010 », certaines contraintes n'ont pu permettre à cette équipe de gestion de continuer la belle lancée amorcée. Et depuis lors, le bureau de cette fondation est resté dans un immobilisme et une déliquescence inquiétante et donc, sans personnel administratif, entre-temps remercié.

C'est donc dans le but de redorer le blason de cette fondation que se situe cette assemblée générale ordinaire au cours de laquelle, les statuts ont été réélus, des recommandations et résolutions prises avec en toile de fond, un nouveau cahier de charge élaboré à la lumière des enjeux de l'heure. Ainsi, a été mis en place, un bureau de 13

membres. Présidé par Raphaël Edoh, ce nouveau bureau veillera à relancer les activités de cette fondation jusque-là en léthargie. Il s'agira en clair, à en croire le Président du Comité d'Organisation, Togbui Dagban Ayivon IV de doter, à nouveau, la Fondation d'un personnel administratif, mobiliser les moyens pour se trouver un cadre administratif puis parvenir à sortir favorablement du litige foncier opposant la Fondation à certains progénitures du propriétaire du domaine.

Un engagement qui aboutira, d'ici 2020, à la concrétisation du rêve de départ, celui de parvenir à la mise en œuvre d'un programme d'activités socio culturelles. Un programme qui se traduira par la construction d'un centre médico-social, d'une Université Polytechnique Internationale et surtout à implanter et développer une zone industrielle intégrée.

« *La cause n'étant pas entendue en son temps, nous voici revenir aujourd'hui de très loin, assez éprouvés et désespérés. Mais avec les assises de ce jour, j'ose croire que nous sortons désormais de cette léthargie. La nuit est longue mais le jour vient* », a nourri d'espoir Togbui Dagban Ayivon IV à l'ouverture des assises.

Jaurès KINVI

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore
Magloire TEKOU

Stagiaire
DOGBE-A. Koffi

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de sa Représentation Permanente au Togo, la CEDEAO cherche à recruter des candidats capables et qualifiés des Etats-Membres de la CEDEAO, aux postes suivants, basés en République Togolaise:

N/S	POSTE	DEPARTEMENT / DIRECTION	GRADE	SUPERVISEUR	LIEU AFFECTATION	DUREE
1.	Assistant de Bureau	Représentation Permanente de la CEDEAO au Togo	G1	Représentant Permanent	Lomé, Togo	Un (01) an renouvelable

Le/la candidat/e ne doit pas avoir plus de 50 ans au moment du recrutement et doit être un citoyen de l'un des Etats membres de la CEDEAO. Il/elle doit **parler** et lire couramment une des langues officielles de la Commission, l'anglais, le français et le portugais. Une connaissance pratique de l'autre serait un avantage.

La date limite de dépôt des candidatures **est fixée au lundi 4 avril 2016.**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Représentation Permanente de la CEDEAO au Togo
Boulevard du 13 janvier
Immeuble BIDC, Lomé - Togo
Préciser sur l'enveloppe le poste pour lequel on postule.

Poste : Assistant de Bureau

NB: Poste à recrutement local, les candidats à ce poste doivent légalement résider dans le Pays Membre du lieu d'affectation au moment de la candidature

Tâches et responsabilités

assurer la distribution du courrier du bureau vers les différents destinataires ;
se rendre régulièrement à la poste ou les services d'envoi de courriers pour prendre ou envoyer les courriers ;
effectuer toutes les courses nécessaires aux besoins de la Représentation Permanente;
Enregistrer et archiver tout document entrant ou sortant;
effectuer toutes tâches à la demande de la hiérarchie.

Qualifications / Expériences

Niveau études secondaires avec au moins un BEPC ;
Avoir un sens de l'organisation et de ponctualité ;
Aptitude aux multiples sollicitations ;
au moins 2 ans d'expériences en tant que Planton dans une organisation.

Dr Garba LOMPO
Représentant Permanent